

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 5/2017  
21 avril 2017

### L'acquisition de Belmedis et d'autres sociétés par le groupe McKesson

Le Collège de la Concurrence de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a autorisé le 20 avril 2017 dans une procédure de 2<sup>ème</sup> phase l'acquisition sous conditions par le groupe McKesson de Belmedis SA, Espafarmed SLU, Cophana SA en Alphar Partners SA, ainsi que l'acquisition par le groupe McKesson d'une participation de contrôle de Sofiadis SCRL.

Cette acquisition concerne la distribution en gros de produits pharmaceutiques et d'autres services de distribution relatifs à l'approvisionnement des pharmacies.

Le Collège de la Concurrence a jugé que cette acquisition ne pouvait être autorisée qu'à condition que les parties notifiantes s'engagent à vendre un de leur dépôts dans l'arrondissement de Gand et tous les actifs pertinents qui lui sont rattachés. D'autres engagements ont également été offerts pour préserver les conditions concurrentielles des plus petits acteurs parmi les grossistes dits *full-line*.

Un trustee veillera au respect des engagements.

Le texte complet des engagements sera publié prochainement avec la version non confidentielle de la décision sur le site internet de l'ABC. La désignation du trustee sera également publiée ultérieurement.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Prof. em. dr. Jacques Steenberghe

Président

Tel. +32 (2) 277 73 74

Courriel : [jacques.steenbergen@bma-abc.be](mailto:jacques.steenbergen@bma-abc.be)

Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).